



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 120633

## Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le malaise des directeurs d'école. Suivant les années, 4 000 et 5 000 écoles ne sont pas pourvues d'un directeur. De plus en plus d'enseignants finissent par occuper la fonction, mais aussi de plus en plus de jeunes professeurs des écoles sortant de l'IUFM dirigent une école tout en apprenant leur métier d'enseignant. En dépit de leurs compétences et de leur travail, ces « directeurs malgré eux » n'auront pas la formation, l'expérience et la motivation. Ce malaise s'aggrave. En mai 2006, le Gouvernement a signé un protocole d'accord avec un seul syndicat enseignant. La grève administrative entamée en 1999 doit cesser. Pour y parvenir, des retenues de salaire sont annoncées, de l'ordre de 100 euros par jour. Cette somme est à comparer avec l'augmentation de 20 % de l'indemnité de direction accordée au titre de ce protocole, soit environ 51 centimes par jour. Les arguments sont déterminants, mais n'ont pas apporté de véritable réponse à la crise des directeurs d'école. Aujourd'hui, 93 % des directeurs réclament un statut reconnaissant la spécificité de leur métier. À l'initiative du groupement de défense des intérêts des directeurs, l'Association nationale des directeurs d'école, plus de 42 000 d'entre eux ont été en effet consultés en septembre 2006. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre sur l'institution d'un véritable statut de directeur d'école.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Glavany](#)

**Circonscription :** Hautes-Pyrénées (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 120633

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 mars 2007, page 2569